

**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIÈRES APPLICABLES À
LA PASSATION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE VÉHICULES 4X4 POUR
LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DU MAROC POUR LA GESTION INTÉGRÉE
DES FRONTIÈRES**

N° de dossier : SYS/0470/19

Titre : FOURNITURE DE VÉHICULES 4X4 POUR LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DU
MAROC POUR LA GESTION INTÉGRÉE DES FRONTIÈRES

Procédure : OUVERTE (soumise à la réglementation harmonisée UE)

Traitement : ORDINAIRE

(*) Ce document est une traduction des spécifications officielles en espagnol.

En cas de désaccord entre ce document et la version officielle espagnole, la version espagnole prévaudra dans tous les cas.



TABLE DES MATIÈRES

I.- DISPOSITIONS COMMUNES AUX LOTS 1 ET 2.

1. L'OBJET DU CONTRAT.
2. LE LIEU DE LIVRAISON DES VÉHICULES.
3. LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DU FABRICANT.
4. LIVRAISON D'UN PROTOTYPE OU D'UNE TÊTE DE SÉRIE POUR EXAMEN
5. PIÈCES DE RECHANGE.

II - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU LOT N° 1 - VÉHICULES 4X4 AUTOMATIQUES.

1. LES EXIGENCES MINIMALES.
2. LES AMÉLIORATIONS À OFFRIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES.
3. GARANTIE.

III. LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU LOT N° 2 : VÉHICULES 4X4 PICK UP.

1. LES EXIGENCES MINIMALES.
2. LES AMÉLIORATIONS.
3. GARANTIE.
4. MARQUAGE ET IDENTIFICATION.
5. LES DOCUMENTS À FOURNIR AVEC CHAQUE VÉHICULE.
6. LES CERTIFICATS À DÉLIVRER AU MOMENT DE LA LIVRAISON.
7. FORMATION

I.- DISPOSITIONS COMMUNES AUX LOTS 1 ET 2.

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent contrat a pour objet la fourniture de deux cents (200) véhicules 4x4 au ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc dans le cadre du projet « *Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc* », qui seront divisés en 2 lots :

2. LIEU D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le lieu de livraison des fournitures sera le Maroc, plus précisément le port de Tanger MED.

3. DOCUMENTATION OFFICIELLE DU FABRICANT

Tous les soumissionnaires doivent présenter une documentation officielle du fabricant précisant les caractéristiques techniques du véhicule proposé, afin que la commission d'attribution ou le pouvoir adjudicateur puissent vérifier que les caractéristiques proposées par le soumissionnaire correspondent réellement aux caractéristiques définies par le fabricant.

4. LIVRAISON D'UN PROTOTYPE OU UNE TÊTE DE SERIE

1. Livraison de la tête de série : Dans un délai maximum de 75 jours après l'entrée en vigueur du marché, le titulaire doit déposer une tête de série pour examen.
2. Vérification de la tête de série : La commission de réception désignée doit se prononcer sur la conformité de la tête de série dans un délai maximum de 1 semaine.
3. Acceptation de la tête de série : En cas de validation de la tête de série par la commission de réception, le titulaire sera invité à livrer les véhicules objet du marché.
4. Rejet des têtes de série : En cas de rejet motivé et en s'appuyant sur un rapport technique, la commission adressera au titulaire une note d'observation l'invitant à déposer dans un délai maximum de 15 jours une nouvelle tête de série pour examen dans les mêmes conditions précédemment définies.
5. Si la tête de série n'est pas acceptée après la 3^e présentation, le maître d'ouvrage est en droit de demander la résiliation du marché pour incapacité technique du titulaire. Ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité et toute réclamation se trouve éteinte.

5. MARQUAGE ET IDENTIFICATION

Les équipements nécessaires pour la mise en œuvre des véhicules doivent porter un marquage de sécurité et d'identification qui permet à l'opérateur de les identifier facilement en toute sécurité.

6.DOCUMENTATION A FOURNIR AVEC CHAQUE VEHICULE

Les certificats suivants doivent être fournis par le fournisseur au moment de la signature du procès-verbal de réception.

- a) Certificat de conformité du véhicule et du treuil de remorquage;
- b) Certificat de conformité de la bâche du véhicule et des banquettes aux normes en vigueur

7. ATTESTATIONS A FOURNIR A LA LIVRAISON

La documentation du véhicule devrait comprendre les manuels ci-après, sous formats électronique et papier :

- a) Un manuel d'utilisation en langue française, livré avec chaque véhicule.
- b) Un manuel d'entretien, livré avec chaque véhicule.
- c) Certificat de garantie ;
- d) Certificat d'origine du véhicule ;
- e) Dossier technique légalisé avec les réformes importantes.
- f) Un catalogue de pièces de rechange

II. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU LOT N° 1 – VÉHICULES 4X4 AUTOMATIQUES.

1. LES EXIGENCES MINIMALES.

Les soumissionnaires soumettent un modèle de véhicule conforme à chacune des spécifications techniques minimales suivantes.

CONDITIONS REQUISES
Véhicule tout-terrain de grande taille
Places (nombre): Minimum 5 maximum 7 Le soumissionnaire doit indiquer le nombre de places du véhicule proposé
Portes (nombre): Minimum 5 Le soumissionnaire doit indiquer le nombre de portes du véhicule proposé
Motorisation minimale 3.0L El licitador debe indicar la motorización mínima ofertada
Transmission automatique minimum 5 rapports
Nombre de cylindres Minimum 4 Le soumissionnaire doit indiquer le nombre de cylindres du véhicule proposé
Longueur (mm) Minimum 4.780 Le soumissionnaire doit indiquer la longueur en (mm) du véhicule proposé
Largeur (mm) Minimum 1.800 Le soumissionnaire doit indiquer la largeur en (mm) du véhicule proposé
Hauteur : Minimum 1.800 mm Le soumissionnaire doit indiquer la hauteur en (mm) du véhicule proposé
Rétroviseurs extérieurs rabattables minimum 2
Compartment à bagages (l) Minimum 640 l
Carburant diesel
Puissance Dynamique (cv) Minimum 170 CV Le soumissionnaire doit indiquer la puissance dynamique du véhicule proposé
Puissance fiscale (cv) Maximum 12 CV Le soumissionnaire doit indiquer la puissance fiscale du véhicule proposé
Système de traction 4x4
Suspension (rigide, électrohydraulique,...)
Blocage de différentiel central
Garde au sol (mm) minimum 220 mm Le soumissionnaire doit indiquer la garde au sol en (mm) du véhicule proposé
Llanta Aluminium minimum 18''
Contrôle de stabilité
Commande de freinage ABS
Répartiteur électronique de freinage
Direction assistée
Capacité du réservoir (l) Minimum 85 l Le soumissionnaire doit indiquer la capacité du reservoir en (l) du véhicule proposé
Norme écologique Minimum Euro 4 maximum Euro 5+

Le soumissionnaire doit indiquer la norme écologique du véhicule proposé
Indicateur de consommation d'énergie
Airbags frontaux
Airbags latéraux ou rideaux
Airbags genoux (Conducteur)
Appuie-tête dans tous les sièges
Antibrouillards
Indicateur de pression des pneus
Siège du conducteur Réglable électriquement
Deuxième rangée de sièges rabattables
Allumage automatique des lumières
Accoudoirs AV/AR
Rétroviseurs extérieurs Réglables électriquement
4 Vitres électriques
Système multimédia avec écran minimum 8"
Mains libres Bluetooth
Fermeture automatique des portes en roulant
Pré tendeurs ceinture avant
Ceintures dans tous les carrés
Minimum 2 Prises 12v
Volant réglable
Antidémarrage
Système de climatisation Minimum Bi-zone
Caméra de recul équipement de série
Toit ouvrant équipement de série
Roue de secours
Outils de changement de roue
Peinture extérieur couleur Noir Métallisé

2. AMÉLIORATIONS À OFFRIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES.

De plus, le soumissionnaire peut proposer les éléments suivants qui, conformément aux exigences du cahier des clauses administratives, seront considérés comme des améliorations et, en conséquence, se verront attribuer des points supplémentaires dans l'évaluation de l'offre :

AMÉLIORATIONS TECHNIQUES À OFFRIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES
Compartment à bagages supérieur à 640 l
Jante de roue et pneu identiques à celles du véhicule



3. GARANTIE

1. Tout le matériel fourni par la société doit être à l'état neuf, de fabrication récente et avoir une période de garantie de deux 2 ans à compter de la date de l'acte de réception au Maroc ou 100.000 km.
2. Les composants de rechange installés sous garantie doivent également être couverts pendant une période supplémentaire d'au moins 12 mois lors de leur remplacement.
3. Si des erreurs systématiques ou itératives se reproduisent dans 10% du parc, elles doivent être garanties pendant une période de 24 mois à compter de leur déclaration.

4. PIÈCES DE RECHANGE

1. Les véhicules doivent avoir une garantie de fourniture de pièces de rechange pendant la durée de vie prévue d'au moins 15 ans.
2. Les véhicules doivent être fournis avec un lot de pièces de rechange de 1ère mise.
3. Le lot de pièces de rechange de 1ère mise fournis, à hauteur de 5% du montant du marché, doit assurer le soutien de la totalité des véhicules pour 100.000 km. La liste des pièces offertes sera spécifiée dans l'offre du soumissionnaire. Ce montant est inclus dans le prix du contrat et ne donne pas droit à une indemnité financière supplémentaire au contractant.
4. Le catalogue des pièces de rechange doit contenir au minimum les informations suivantes :
 - a) Référence fabricant
 - b) Eventuellement référence OTAN
 - c) Dessin technique des pièces de rechange (vue éclatée)
5. Toute la documentation sera livrée en langue française, sur papier et en format informatique éditable sur DVD-ROM

III.- DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU LOT N° 2 – VÉHICULES 4X4 PICK UP.

1. LES EXIGENCES MINIMALES.

Les soumissionnaires soumettent un modèle de véhicule conforme à chacune des spécifications techniques minimales suivantes.

CONDITIONS REQUISES
Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule, tout terrain, neuf, conçu spécifiquement pour le transport du personnel.
Modèle PICK-UP, Simple cabine, tout terrain
Poids à vide Minimum 2100 kg Le soumissionnaire doit indiquer le poids en (kg) du véhicule proposé
Charge utile tout terrain Minimum 1000 kg Le soumissionnaire doit indiquer la charge utile en (kg) du véhicule proposé
Capacité de remorquage Minimum 3000 kg Le soumissionnaire doit indiquer la capacité de remorquage (kg) du véhicule proposé
Traction 4x4 toutterrain
Puissance moteur Minimum 130 hp Le soumissionnaire doit indiquer la puissance (hp) du véhicule proposé
Carburant Diesel
Nombre de cylindre Minimum 6 Le soumissionnaire doit indiquer le nombre de cylindres du véhicule proposé
Cylindrée minimum 4100 cm ³ Le soumissionnaire doit indiquer la cylindrée en (cm ³) du véhicule proposé
Empattement Minimum 3100 mm Le soumissionnaire doit indiquer l'empattement en (mm) du véhicule proposé
Longueur véhicule Minimum 5000 mm Le soumissionnaire doit indiquer la longueur en (mm) du véhicule proposé
Largeur véhicule Maximum 1800 mm Le soumissionnaire doit indiquer la largeur en (mm) du véhicule proposé
Hauteur véhicule Maximum 2000 mm Le soumissionnaire doit indiquer la hauteur en (mm) du véhicule proposé
Longueur espace de chargement Minimum 2200 mm Le soumissionnaire doit indiquer la longueur espace de chargement en (mm) du véhicule proposé
Largeur espace de chargement Minimum 1600 mm Le soumissionnaire doit indiquer le largueur espace de chargement en (mm) du véhicule proposé
Suspension avant Amortisseurs avec ressorts hélicoïdaux
Suspension arrière-Pont rigide avec ressorts à lames
Boîte de vitesse manuelle
Capacité de franchissement Pente : minimum 30 % Le soumissionnaire doit indiquer la capacité de franchissement Pente en (%) du véhicule proposé
Dévers : minimum 25 % Le soumissionnaire doit indiquer le dévers en % du véhicule proposé
Garde au sol minimum 230 mm Le soumissionnaire doit indiquer le garde au sol en (mm) du véhicule proposé
Angle d'attaque avant Minimum 30° Le soumissionnaire doit indiquer l'angle d'attaque avant en (grades) du véhicule proposé

Angle d'attaque arrière minimum 20 % Le soumissionnaire doit indiquer l'angle d'attaque arrière en (mm) du véhicule proposé
Assistée (hydraulique) avec volant réglable
Réservoir Double avec minimum 80 litres chacun
STANDARD D'EMISSION Maximum Euro 4 Le soumissionnaire doit indiquer le standard d'émission du véhicule proposé
Pneumatiques Tout terrain équivalents à ceux de la gamme MICHELIN XZL avec un profil de roulage principalement sur des terrains non aménagés Arceaux Amovibles, structure tubulaire en acier inoxydable
Tarpaulin Bâche imperméable avec fermeture éclair à l'arrière et fixation latéral avec corde élastique, ignifuge, protection 100% contre UV. Avec visières latérales
Ridelles Latérales et arrières rabattables sur des butées en caoutchouc et démontables, fabriquées en acier traité contre la corrosion.
Banquettes pliables d'une capacité de transport de 08 passagers, assis face à face.
Banquettes rembourrées avec bâche en vinyle
PEINTURE Couleur vert mat, code RAL 6007. Toutefois, le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier cette couleur sur un maximum de 30% de la quantité des véhicules à livrer. Cette mesure sera notifiée à l'adjudicataire du marché, au plus tard un mois après l'entrée en vigueur du marché.
ÉQUIPEMENTS
2 Projecteurs orientables fixés sur le toit du véhicule (alimentation 12v, intensité lumineuse minimum 500.000 cd)
2 Jerricans avec support montés sur véhicule
Treuil de remorquage monté à l'avant du véhicule avec une capacité minimum de 3000 kg ;
Marche pieds latéraux et arrière en aluminium
Phares antibrouillards avant
Crochet articulé de remorquage fixé à l'arrière ;
Prise électrique d'attelage femelle avec cache, tension 24V ;
Rueda de repuesto iguales a las 4 montadas
Cric adapté à la charge maximale des essieux
Démonte roue adaptée avec rallonge
2 Triangles de signalisation
1 Extincteur avec support monté sur véhicule minimum de 3Kg



2. AMÉLIORATIONS À OFFRIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES.

De plus, le soumissionnaire peut proposer les éléments suivants qui, conformément aux exigences du cahier des clauses administratives, seront considérés comme des améliorations et, en conséquence, se verront attribuer des points supplémentaires dans l'évaluation de l'offre :

MEJORAS TÉCNICAS OFERTABLES POR LOS LICITADORES	
LOTE DE ABORDO	
1	torche électrique portative avec chargeur connecté via le contact du véhicule
2	gilets fluo
2	Cales de roue
	Kit clés et outillages adaptés au véhicule pour l'entretien et la maintenance niveau opérateur
ELEMENTOS ADICIONALES	
	Boite de vitesses automatique
	Frein avant disques ventilés
	Frein arrière-disques tambour
	Plancher caisse plat antidérapant (en tôle striée)
	Siège avant (03) sièges en vinyle (dont 01 réservée au conducteur) avec ceintures de sécurité.
	Autonomie: Minimum 800 Km
	Garde boue avant

3. GARANTIE

5. Tout le matériel fourni par la société doit être à l'état neuf, de fabrication récente et avoir une période de garantie de deux 2 ans à compter de la date de l'acte de réception au Maroc ou 100.000 km.
6. Les composants de rechange installés sous garantie doivent également être couverts pendant une période supplémentaire d'au moins 12 mois lors de leur remplacement.
7. Si des erreurs systématiques ou itératives se reproduisent dans 10% du parc, elles doivent être garanties pendant une période de 24 mois à compter de leur déclaration.

4. FORMATION

Le fournisseur doit fournir une formation sur les véhicules qui répond aux exigences suivantes :

- a) Une formation à la maintenance et à la mise en œuvre sera dispensée. Il s'agira d'une formation de formateurs, d'une durée minimale de cinq (5) jours, pour la formation de vingt (20) personnes en entretien de véhicules.
- b) Ce cours couvrira les opérations de réparation jusqu'au troisième niveau (Direct support level or Base Workshops Level)
- c) Les détails logistiques du programme de formation et le lieu (dans un rayon de 100 km autour de Casablanca) seront précisés après l'entrée en vigueur du contrat.
- d) Le coût de la formation doit être inclus dans l'offre financière et il n'y a donc pas de droit à un supplément financier.

5. PIÈCES DE RECHANGE

1. Les véhicules doivent avoir une garantie de fourniture de pièces de rechange pendant la durée de vie prévue d'au moins 15 ans.
2. Les véhicules doivent être fournis avec un lot de pièces de rechange de 1ère mise. Le profil de mission du véhicule est basé sur une estimation de 20 000 km par an, à raison de 50% tout terrain et 50% sur route.
3. Le lot de pièces de rechange de 1ère mise fournis, à hauteur de 5% du montant du marché, doit assurer le soutien de la totalité des véhicules pour 100.000 km. La liste des pièces offertes sera spécifiée dans l'offre du soumissionnaire. Ce montant est inclus dans le prix du contrat et ne donne pas droit à une indemnité financière supplémentaire au contractant.
4. Le catalogue des pièces de rechange doit contenir au minimum les informations suivantes :
 - a) Référence fabricant
 - b) Eventuellement référence OTAN
 - c) Dessin technique des pièces de rechange (vue éclatée)
5. Toute la documentation sera livrée en langue française, sur papier et en format informatique éditable sur DVD-ROM